



GROUPEMENT DES UNIONS PROFESSIONNELLES BELGES DE MEDECINS SPECIALISTES

FEDERATION D'UNIONS RECONNUE PAR LA LOI

Avenue de la Couronne 20 - 1050 Bruxelles

☎ (02) 649.21.47 📠 (02) 649.26.90 ✉ info@vbs-gbs.org 🏠 <http://www.gbs-vbs.org>

Bruxelles, 03.05.2021

LE GBS ET SES UNIONS PROFESSIONNELLES SOUTIENNENT LES MEDECINS-SPECIALISTES EN FORMATION

Le GBS représente plus de 9000 médecins-spécialistes.

Depuis près de 10 ans, des discussions sont menées au niveau de la commission nationale paritaire médecins-hôpitaux (CNPMH) pour l'uniformisation des contrats et la revalorisation des médecins spécialistes en formation (MSF). Ces derniers mois, les travaux de la CNPMH se sont accélérés mais n'ont pas encore abouti au résultat final. Le GBS regrette cette situation et exige un contrat effectif, équitable et juste pour les MSF.

Le GBS demande le respect de la loi du 12.12.2010 sur le temps du travail. Cette loi stipule que le travail hebdomadaire d'un MSF ne peut dépasser 48 heures en moyenne sur une période de référence de 13 semaines. Les 48 heures par semaine comprennent 4 heures de travail scientifique. Dans le cadre de l'opting-out, la durée du travail ne peut, sauf conditions exceptionnelles, excéder la limite absolue de 60 heures au cours de chaque semaine de travail. Les MSF ont droit à 20 jours de vacances par an.

Il est évident que les heures de travail et de garde doivent être correctement rémunérées.

Le GBS demande formellement un enregistrement des heures prestées. Cet enregistrement doit être conforme à la réalité. L'utilisation d'un système informatique devrait permettre cette mesure et faciliter le suivi. Le GBS exige un contrôle indépendant et effectif du temps de travail des MSF dans les hôpitaux.

En cas de maladie ou d'incapacité de travail, une rémunération garantie doit être prévue.

D'autre part, le GBS souhaite que la qualité de la formation reste assurée. Le GBS propose de travailler avec des objectifs de formation. Selon l'AM du 23.04.2014 modifié par le l'AM du 06.10.2017, le plan de stage doit être défini par le maître de stage coordinateur et le MSF, en fonction des objectifs de formation. Ces objectifs seront réalisés dans les hôpitaux universitaires et non-universitaires, pour permettre une formation complète permettant en fin de formation une pratique autonome.

Aussi bien les conséquences organisationnelles que financières pour les hôpitaux et les maîtres de stages qui en découlent doivent être résolues en même temps afin de ne pas compromettre la qualité de la formation et la qualité des soins aux patients.

Maintenir le système tel qu'il existe actuellement crée une démotivation pour certains MSF. L'exercice de la médecine spécialisée doit tenir compte des évolutions de la société et de la pratique médicale. Le GBS demande plus de respect pour les MSF et veut une formation qui leur permette d'avoir une vie professionnelle « heureuse ». La durée de la formation doit permettre la réalisation des objectifs de formation. Dans beaucoup de pays, la formation permet un équilibre travail/famille tout en assurant une formation de qualité.

Le GBS soutient les demandes raisonnables des MSF. Le GBS a écrit son texte de vision : « Gardons à l'esprit qu'un médecin heureux signifie un patient heureux ».

Le comité exécutif du GBS.

Drs J.-L. Demeere, D. Claeys, B. Maillet, B. Mansvelt, J. Stroobants, K. Entezari, B. Dehaes, M. Michel, M. Mertens, J. Rondia, C. Politis et le Dr. M. Brosens.